

SSO : Société suisse des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SSO - Société suisse des officiers

SSO

Tournant dans la politique de l'armée

SSO, 15.9.2011. La Société suisse des officiers est d'accord des décisions du Conseil national. Après le Conseil des états, le Conseil national a assumé lors de la séance du 14 septembre, sa responsabilité en apposant un signe positif en faveur de la sécurité et de l'armée de milice. Face aux incertitudes croissantes en terme géostratégique et sécuritaire et à la grande vulnérabilité de la Suisse, il est indispensable de conserver une liberté de manœuvre par le biais d'une armée forte.

Le Conseil national s'est aperçu que les prestations demandées et les moyens attribués devaient être cohérents. Il a ainsi augmenté le budget militaire réduit pendant des années et n'a pas diminué les effectifs de l'armée aussi fortement que le Conseil fédéral l'avait demandé. L'acquisition du nouvel avion de combat est anticipée.

La SSO suivra attentivement l'évolution les décisions qui seront réalisées et elle continuera à s'engager activement aux travaux détaillés de concepts.

La SSO approuve la décision sur le type d'avion

SSO, 30 novembre 2011. La décision du Conseil Fédéral sur le type d'avion a fait avancer de manière significative l'acquisition d'un nouvel avion de combat. La Société suisse des officiers suppose que le type choisi dispose des qualités techniques et opératives dont ont besoin les forces aériennes modernes.

Le nouvel avion de combat doit assurer la capacité à durer du service de police aérienne et combler les lacunes dans les domaines air - sol et exploitation aérienne. En outre la SSO attend que le financement prenne en compte que l'armée doit fonctionner en tant que système entier. La suppression des lacunes reconnues dans le domaine de l'équipement doit être compatible avec l'acquisition de l'avion de combat, ainsi qu'avec l'arrêté du parlement du 29 septembre 2011 qui prévoit à l'avenir un budget de défense de cinq milliards francs.

Une politique crédible et cohérente exige des forces aériennes modernes et puissantes, ainsi que des forces terrestres équipées complètement et conformément aux missions. Ce qui ne changera pas les prochaines années.



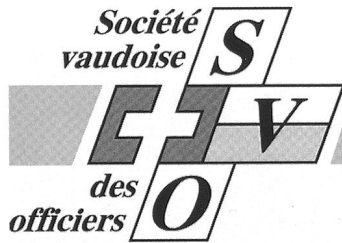
Compte-rendu

L'Arpète

A l'âge de quinze ans, Gérard Ramseyer, qui veut vivre dans la pratique, décide de faire un apprentissage: dans les années 1960, il devient arpète selon la terminologie genevoise. Cet officier d'infanterie, qui finira par commander le bataillon d'aéroport 1 en charge de Cointrin, va mener de front, deux carrières, l'une dans une compagnie d'assurances où il devient chef du Département des sinistres, la seconde à l'exécutif de la ville de Versoix, avant de siéger à plein temps au Conseil d'Etat de la République et canton de Genève.

Il raconte avec verve sa vie professionnelle dans l'assurance où, souvent, les clients feignent de feindre... afin de mieux dissimuler. D'emblée, alors que le maître d'apprentissage enseigne tout à son arpète, aussi bien la pratique que la connaissance du pourquoi et du comment, Gérard Ramseyer constate que, dans l'entreprise, «il y a une certaine hiérarchie dans le matériel. Ainsi dans les machines à écrire. Les secrétaires au top niveau ont les machines (...), meilleurs produits de la technologie en la matière: les machines à boule, les machines électriques. L'arpète, lui, a des engins qui ont bien connu les tranchées, Verdun, ou le maréchal Foch.» A une certaine époque, «député-colonel-assureur», Gérard Ramseyer travaille septante heures par semaine, dont les deux tiers pour sa compagnie, le reste pour la mère-patrie cantonale et fédérale.

Ramseyer, Gérard, *L'Arpète*. Récit. Genève, Editions Slatkine, 2011. 141 p.



Bienvenue en 2012

Col EMG Philippe Masson

Président SVO

Si vous avez aimé 2011, vous allez adorer 2012; c'est de saison, ces quelques mots ambigus s'entendent partout, souvent teintés d'une certaine fatalité et d'un certain pessimisme. A contre-courant peut-être, positivement dans tous les cas, la SVO appréhende pour sa part 2012 avec enthousiasme, consciente des défis qui seront les siens, mais aussi de la satisfaction à les relever ensemble.

Sur le plan politique, nous devrions apprendre - c'est peut-être fait - l'aboutissement officiel de la récolte de signatures pour l'initiative populaire contre l'obligation générale de servir; celle-ci pourrait alors être soumise au Peuple en 2013. Après celle de décembre, la session de printemps des Chambres fédérales nous permettra aussi d'apprécier l'orientation de notre nouveau Parlement. Ne nous berçons pas d'illusions: l'utilisation des ressources financières, sur lesquelles flottera le spectre de probables diminutions, sera plus que jamais âprement discutée. L'instabilité politique et sociale qui nous entoure devrait par ailleurs précipiter plus que jamais nos représentants dans l'immédiat; rares mais d'autant plus respectables seront ceux qui auront le recul et le courage nécessaires pour proposer une vision crédible et à long terme de notre politique de sécurité. Ceux-ci auront tout notre soutien; dans ce contexte, la Société Vaudoise des Officiers restera tout à la fois active et attentive. Vous trouverez d'ailleurs dans le programme d'activités un événement baptisé MILICIA, prévu le 22 mai 2012; ne le manquez pas; ce sera l'occasion de faire le point ensemble sur la situation politique de notre Armée.

À l'interne, il s'agira de veiller encore et toujours à partager largement les expériences de la conduite de comités, de groupes de travail, de postes de responsables. La SVO exerce et forme à la conduite; c'est un de ses objectifs. Le Comité cantonal, appuyé des Comités des groupements s'attachera aussi à renforcer sa communication en renouvelant notamment son site internet, en modernisant ses courriers et en animant le blog SVO.

Le Lt col Antoine Maillard, nouveau délégué SVO à la RMS et «1ère plume» de notre Société prendra dès le prochain numéro la direction de la rédaction des pages SVO de la *Revue Militaire Suisse*; nos vœux l'accompagnent dans cette mission importante et, pour le moins, prenante.

Le cap Christian Gagg, lancera pour sa part de nouvelles initiatives sportives de nature à rassembler nos jeunes (et nos moins jeunes) officiers et à promouvoir une image dynamique de notre Société.

La Société Vaudoise des Officiers a du pain sur la planche; ses présidents et leurs comités se réjouissent de vivre l'année qui débute en votre compagnie; ils vous

remercient de votre fidélité et se réjouissent de recevoir vos encouragements à l'occasion des nombreuses activités organisées dans le cadre du riche programme 2012; vous le trouverez dans les pages qui suivent; il s'ouvre sur la traditionnelle Commémoration de l'Indépendance vaudoise, le 24 janvier, et se poursuivra notamment le 31 mars sur l'Assemblée Générale de notre Société avec la participation de Monsieur Pascal Couchepin, ancien Président du Conseil fédéral.

Avec tous nos Vœux pour cette nouvelle année.

Ph.M.

Cérémonie de libération des officiers et des sous-officiers supérieurs

Le 8 décembre dernier, le Service de la sécurité civile et militaire du Canton de Vaud et la SVO prenaient congé des officiers et sous-officiers libérés de leurs obligations militaires.

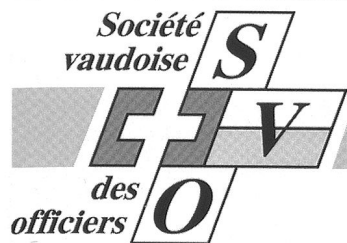
Après un vibrant hommage rendu par Mme Jacqueline de Quattro et en présence notamment de M. Jean-Robert Yersin, Président du Grand Conseil, de Mme Nuria Gorrite, Syndique de Morges et de M. le Brigadier Jean-Philippe Gaudin, Chef du Service de renseignement militaire, le soussigné a remercié en ces termes et au nom de tous les officiers vaudois ceux qui ce soir-là sortaient du rang. (Extrait)

«Je me réjouis de pouvoir compter sur vous pour venir grossir les rangs de celles et de ceux qui, en civil ou en uniforme soutiennent les institutions sans ordre de marche. Les débats qui vont se poursuivre seront passionnés; nul doute que toutes les recettes seront proposées pour attribuer ailleurs les moyens dont le pays a besoin pour garantir sa sécurité à moyen et à long terme.

Ce que vous avez fait, aucun volontaire ne l'aurait fait. Il appartiendra une fois de plus à ceux qui savent, donc aussi à vous, de rappeler que la milice reste le système de défense le plus approprié pour un petit Etat désireux de rester neutre et de ne pas engager plus que de raison son armée à l'étranger. Restez proches de l'institution; restez confiants aussi en ceux qui vous succèdent; ils n'auront pas la tâche plus facile que vous à assumer des choix peu ou au contraire trop populaires.

Messieurs, vous avez mérité toute notre reconnaissance, vous avez aussi mérité que l'on fête ce moment important.»

Col EMG Philippe Masson
Président SVO



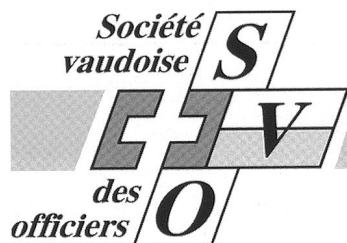
Le programme des activités 2012 de la SVO

La Société Vaudoise des Officiers est heureuse de vous communiquer son programme 2012. Riche en événements, ce programme est porté par le Comité cantonal, mais surtout par chacun des 4 groupements et des 3 sections de la Société. Les inscriptions aux activités se font par courrier ou par message électronique en suivant les indications transmises en temps voulu ou en visitant notre site www.svod.ch. Dans leur grande majorité, les manifestations cantonales, des groupements et des sections sont ouvertes à tous les membres SVO ainsi qu'à leurs amies et amis.

	Date	Heure	Événement, lieu, remarque	Organisateur/Hôte
Activités cantonales et des groupements	Ma 24 jan.	18h30	Commémoration de l'indépendance vaudoise, Lausanne, Palais de Rumine	Grpmt de Lausanne
	Me 15 fév.	Sur invitation	Fondue des nouveaux membres, Lausanne, Café du Gruetli	Comité cantonal
	Je 8 mars	19h00-20h00	Assemblée générale du Groupement Ouest, Morges, La Longeraie	Grpmt Ouest
	Sa 31 mars	09h00-13h00	Assemblée générale de la Société vaudoise des officiers, Payerne, Gymnase intercantonal de la Broye, en présence de Monsieur Pascal Couchepin, ancien Président de la Confédération	Grpmt Nord
	Me 9 mai	18h45-21h30	Assemblée générale du Groupement de Lausanne, suivie de la Conférence de M. Patrick Gachoud, chef de la cellule hooliganisme de la Police cantonale vaudoise, conférence ouverte à tous les membres SVO et leurs amis, Lausanne Palud, Salle du Conseil communal.	Grpmt de Lausanne
	Ma 22 mai	soirée	Forum MILICIA, organisé en collaboration avec le CRDC sur le thème de l'obligation de servir	Grpmt de Lausanne
	Je 7 juin	19h00	Assemblée générale du Groupement Nord	Grpmt nord
	Ve 22 juin	18h30-19h15	Assemblée générale du Groupement Est, suivie de la conférence de M. le Cdt C Luc Fellay, ouverte à tous les membres SVO et à leurs amis, locaux de la Police Riviera, Clarens	Grpmt Est
	Me 1er août	09h30	Participation en groupe et en uniforme au défilé du 1er août de la Ville de Montreux, ouvert à tous les membres SVO portant l'uniforme pour le défilé ainsi qu'à leurs amis comme spectateurs	Grpmt Est
	Di 9 sept.		Participation en groupe à la Route gourmande http://www.routegourmande.ch/ , ouvert à tous les membres SVO et à leurs amis	Grpmt Est
	Sa 22 sept.		Tir Intergroupements, Stand de Chamblon; tir à 25m par équipes, suivi d'un apéritif et d'un sympathique repas en commun	Grpmt Nord et Sect tir
	Septembre		Forum Sécurité Chablais, ouvert à tous les membres SVO ainsi qu'à leurs amis	Grpmt Nord
	Novembre	un samedi (sera confirmé au printemps)	CYD 2012: la menace cybernétique : démonstration pratique des risques et des solutions. Manifestation réalisée avec le concours de l'industrie et s'adressant aux dirigeants civils et militaires romands. Organisé avec l'Association Suisse des Cadres (ASC) et la Société Romande des Armes Spéciales (SRAS).	Grpmt Nord
	Automne	Soirée	Conférence de M. Alexandre Girod, Chef de la Police de sûreté vaudoise, Fortin de la Promenthouse, Gland, ouverte aux membres SVO et à leurs amis	Grpmt Ouest

Les stamms du Groupement de Lausanne

Stamms	Date	Heure	Événement, lieu, remarque	Organisateur/Hôte
	Lu 5 mars	18h30	Les stamms du Groupement de Lausanne, ouverts à tous les membres SVO	Grpmt de Lausanne
	Lu 4 juin	18h30		
	Lu 3 sept	18h30		
	Lu 3 déc.	18h30		



La Section de tir SVO

Section de tir SVO	Sa 10 mars	0900-1130	Le Tir obligatoire (25m) pour les officiers, Stand de Vernand	
	Ve 10 fév.	Soir	Tir d'initiation «Un Gars une Fille», les 3 vendredis au stand de Malley, Lausanne, et les 2 samedis au stand de Vernand, Lausanne. Tir destiné aux couples, jeunes et moins jeunes	
	Ve 24 fév.	Soir		
	Ve 9 mars	Soir		
	Sa 17 mars	Matin		
	Sa 24 mars	Matin		
	Ve 16 mars	1900		Assemblée générale
	Sa 24 mars	0900-1145	Tir d'amitié ASSO-SVO	
	Sa 28 avril	0900-1145	Tir obligatoire à 25 m	
	Sa 5 mai	1000-1145	Tir d'initiation armes spéciales	
	Sa 12 mai	0900-1145	Tir obligatoire à 25 m	
	Sa 30 juin	0900-1145	Tir obligatoire à 25 m	
	Ve 24 août	1400-1815	Tir obligatoire à 25 m	
	Sa 25 août	0800-1145 1400-1645	Derniers tirs obligatoires à 25 m	
	Sa 8 sept	0800-1600	Tir international militaire à Bernex (GE)	
	Di 7 oct	0800-1200	Tir de clôture à Chamblon	
	Sa 20 oct			
	Di 21 oct		Tir militaire international Trofeo San Martino (TI) Tir commémoratif du Grütli	
	Sa 27 oct	0800-1200	Tir historique de l'Escalade (GE)	
Sa 24 nov	0800-1500	Nettoyage des armes, Ch. du Coteau 21, 1123 Aclens		

La Section de sport SVO

Section sports	Pour participer, contactez le Cap Gagg, selon coordonnées ci-contre		Type de course
	Di 08 janvier	Last minute : Journée de «sensibilisation au danger d'avalanches» avec l'UPA 10, col des Mosses, www.upa10.ch/cours_avalanche.php (s'inscrire immédiatement auprès du Cap Gagg)	Cours
	Di 11 mars	Strongmanrun, Thoun, www.strongmanrun.ch	16 km
	Di 01 avril	Trophée du Muveran, Les Plans-sur-Bex, www.tropheedumuveran.ch	38 km et 58 km
	Sa 28 avril	20km de Lausanne, Lausanne, www.20km.ch	10 km et 20 km
	Sa 23 - Di 24 juin	Marche du Général Guisan, Mézières, www.military.ch/guisan	7/10/16/ 20/40 km
	Sa 25 - Di 26 août	Triathlon de Lausanne, Lausanne, www.lausanne.triathlon.org	Indiv Relais
	Di 28 octobre	Marathon de Lausanne, Lausanne, www.lausanne-marathon.com	10/21 et 42 km
	Par ailleurs, les membres de la SVO de Lausanne ont la possibilité de pratiquer une activité sportive dans le cadre exceptionnel de Dorigny. Le Service des sports de l'Université et de l'Ecole polytechnique fédérale vous propose un éventail de disciplines variées et attractives. Profitez-en !		

La Section des cavaliers SVO

Section des cavaliers: selon programme particulier; voir www.svod.ch

News

Bombes béton

Aucun éditorialiste n'a osé ironiser sur le manque de munition de l'OTAN au-dessus de la Lybie et l'utilisation de bombes en béton. Pourtant...

L'Armée de l'Air française a utilisé pour la première fois une bombe non explosive. Remplies de béton et pesant environ 300 kg, ces munitions d'exercice atteignent leur cible à environ 300 m/s et dégagent ainsi une énergie cinétique de plus de 13 mégajoules. Couplées avec un système de guidage (GBU-12 ou GBU-49), celles-ci disposent à la fois d'une précision suffisante et d'un atout majeur : elles limitent les dégâts collatéraux, puisqu'elles ne détonnent pas et ne projettent pas d'éclats.

Ces munitions ont été utilisées dans des missions anti-matériel. Une vidéo montre, ainsi, la destruction d'un char lybien à Misratah par ce type de munition.

Pour le moment, seul le *Mirage 2000D* est en mesure d'engager cette arme dans un rôle «non conventionnel.»

Sources :

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/1256810/2011/04/28/La-France-utilise-des-bombes-non-explosives-remplies-de-beton.dhtml>

<http://lemamouth.blogspot.com/2011/04/la-bombe-beton-utilisee-mardi-contre-un.html>



News

Bombes américaines contre des bunkers enterrés

17.11.2011 - A l'heure où la pression s'accroît sur le programme nucléaire iranien, dont certains complexes sont enterrés, l'US Air Force a fait savoir, le 15 novembre, qu'elle avait commencé, depuis septembre, à prendre livraison de nouvelles bombes de type Bunker Buster destinées à armer ses bombardiers B-2. Il s'agit de la bombe MOP (*Massive Ordnance Penetrator*), une munition encore plus puissante que celle surnommée *Daisy Cutter* (faucheuse de marguerites), utilisée au Vietnam et en 2002, dans les montagnes de Tora Bora en Afghanistan et remplacée depuis par la mère de toutes les bombes, c'est à dire la Massive Ordnance Air Blast bomb (MOAB, encore appelée Mother of all bombs), qui reste la plus dévastatrice en dotation dans l'arsenal américain. D'une masse de 13,6 tonnes pour un diamètre de 800 mm, la MOP a une charge militaire de 2,7 tonnes d'explosifs (contre plus de 8 tonnes pour la MOAB). Guidée par un système de navigation inertielle assisté par GPS, elle est capable de pénétrer 60 mètres de béton armé.

Le projet de concevoir une bombe aussi puissante a commencé en 2002, avant d'être mis entre parenthèses un an plus tard. Ce n'est qu'en 2006 qu'il a été relancé, après le constat fait par le Pentagone que les munitions anti-bunker utilisées jusque-là n'avaient pas été aussi efficaces que prévu lors de l'intervention en Irak. Mais il s'agit aussi, le cas échéant, d'avoir la capacité de frapper les installations nucléaires souterraines iraniennes et nord-coréennes.

La première explosion d'une MOB a eu lieu en mars 2007, au Nouveau Mexique. La même année, Northrop Grumman a décroché un contrat pour adapter les bombardiers B-2 à cette nouvelle bombe. Deux ans plus tard, le Pentagone a obtenu des crédits supplémentaires de la part du Congrès pour accélérer le projet, en mettant avant que c'était une question d'urgence opérationnelle.

L'on ne sait pas combien de MOB seront finalement en dotation dans l'arsenal de l'US Air Force, si ce n'est que Boeing a reçu, en août dernier, une commande de 32 millions de dollars pour 8 exemplaires.

Zone militaire

www.opex360.com

- Penetrator variant
- Blast variant
- Parafol-deployed vehicle variant

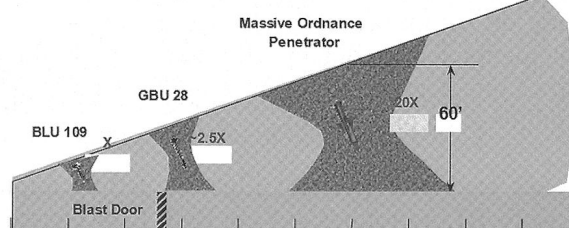


Figure 6-3: Massive penetrator (20-30 klb).